

TOURISME ■ Les ambassadeurs du groupement Geopark ont appelé le Beaujolais à améliorer sa signalisation

Pas de Geopark sans de bons panneaux

Le territoire s'attendait à voir sa première candidature retoquée, tant il est rare que le label soit accordé d'emblée. Le travail d'amélioration a commencé.

Vickten Karkoukli
vickten.karkoukli@centrefrance.com

Le Beaujolais va devoir revoir sa copie. La visite de deux ambassadeurs de l'Unesco dans le cadre du projet de labellisation Geopark du territoire va donc devoir attendre, au moins jusqu'à la rentrée prochaine.

De nouveaux sites peuvent s'ajouter

« On a eu un retour en septembre, on doit effectivement revoir notre copie sur des thématiques de visibilité, tant par rapport à la communication que sur le terrain », indique Charlotte Desombes, chargée de la démarche au syndicat mixte du Beaujolais qui porte la candidature. La région va donc devoir s'atteler à améliorer la signalétique des sites. « On s'attendait un peu à cette décision-là, donc pas de surprise ou de déception.



POINT FAIBLE. Dans le Beaujolais, certains panneaux comme ceux de la route fleurie renvoient à des parcours qui n'existent plus. PHOTO V. K.

On travaillait déjà sur ça ». Si le Beaujolais peut donc espérer une nouvelle décision à la rentrée prochaine, il devra composer avec de possibles changements formels du label lui-même. « Les Geoparks pourraient devenir des programmes de l'Unesco au même titre que le patrimoine mondial avec des

critères plus encadrés. Aujourd'hui, le label Geopark est soutenu par l'Unesco, mais n'est pas un programme de l'Unesco. » Sur le terrain, le territoire ne serait pour autant pas dépossédé de la gestion des sites. « La gestion reste locale, avec des critères de valorisation et de conservation. » Pour

la signalétique à améliorer, les préconisations vont de la création à l'harmonisation. « L'harmonisation, on l'avait à peine entamée. La charte graphique, on ne l'a que depuis l'année dernière », justifie Charlotte Desombes. Lors de la révision et de l'instruction du dossier, le territoire candidat con-

tinue aussi d'évoluer.

Le 8 octobre, le CAUE, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Rhône-Métropole va mener une visite de certains sites à différents stades d'avancement à l'attention notamment d'élus et de techniciens de collectivités. Objectif : « Sensibiliser les acteurs

du territoire à certaines préconisations et à ce qui peut être fait. On va voir des sites aménagés, en cours d'aménagement ou pas aménagés. »

Avant l'échéance de septembre 2016, le syndicat mixte espère pouvoir présenter une candidature modifiée lors du bureau européen du réseau Geopark en mars prochain. ■

■ Le CAUE voit au-delà de Lyon

Si le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Rhône-Métropole accompagne le syndicat mixte dans sa démarche dans le cadre d'une convention, son implication ne s'arrête pas là. Le Conseil propose deux jours de conseil aux communes qui veulent aménager un site. On a des géosites prioritaires, mais ça n'empêche pas d'autres communes d'en proposer. Objectif pour le CAUE : « une identification participative de géosites et une première sélection scientifique ». Charlotte Desombes insiste sur la qualité du travail mené de concert et sur l'ouverture du Conseil sur les territoires rhodaniens hors métropole lyonnaise. C'est dans les Monts du Lyonnais que le conseil avait conduit un groupe de Lyonnais lors des journées du patrimoine. Le 9 novembre prochain, c'est à Tarare qu'il abordera lors d'une rencontre la problématique des « centres bourgs, lieux de vie ». Le partenariat entre CAUE et syndicat mixte comprend aussi un travail avec l'union viticole du Beaujolais visant à établir des liens avec les routes touristiques du territoire dont la route des vins et la route des sapins. Le syndicat pourrait également se pencher sur des problématiques telles que l'affichage sauvage et la signalétique des domaines viticoles, comme sur le devenir de panneaux obsolètes, tels que ceux de la route fleurie du Beaujolais.